CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78193** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : SARL WALLYN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/12/2018

Capital : 112 000

1555 ROUTE DE DUNKERQUE
59670 CASSEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 493 738 025

Siret : 493 738 025 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 50 300

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001/641019/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001/641019/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 28 48 47 69 **Fax :**

Portable : 06 17 36 87 09

Responsabilité légale :
WALLYN ROMAIN CO-GÉRANT / WALLYN RODRIGUE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.wallyn.fr

E-mail : s.laforce@wallyn.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 510 974 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	27	22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 13:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.